

Conseil Municipal de Chaumuzy

Séance du jeudi 9 décembre 2021

Le 9 décembre 2021 à 20h30, les membres du conseil municipal, convoqués le 30 novembre 2021, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur DOLÉ, Maire.

Présents : MM. Sébastien DOLÉ, Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Mickaël MIMIN, Christophe MACQUART, et Mmes Adeline HÉNIN et Aurélie RODRIGUES DA CRUZ.

Absents excusés : Romain LEVECQUE (pouvoir donné à Mme HÉNIN), Stéphane VISNEUX (pouvoir donné à M. DOLÉ) et Thierry BERTRAND (pouvoir donné à M. DOLÉ)

Secrétaire de séance : Benjamin WATIER

Clôture de la séance précédente

Il est fait lecture du compte-rendu de la réunion du 4 novembre 2021.

Signatures des délibérations :

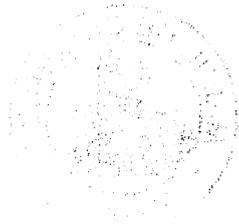
- 2021/11-01 Prise en charge des cadeaux de Noël des 0-3 ans
- 2021/11-02 Bénéficiaires de l'allocation du Legs FAROUX
- 2021/11-03 Achat d'une parcelle de bois
- 2021/11-04 Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement
- 2021/11-05 Création d'emploi d'agent recenseur
- 2021/11-06 Rapport d'activité 2020 du Grand Reims
- 2021/11-07 Participation financière au raccordement électrique

Compte-rendu des travaux réalisés en 2021

- Les travaux d'accessibilité de la mairie ont commencé. La partie maçonnerie est terminée. La rampe sera finie en début d'année. Les devis de la porte de la mairie et de la main courante d'accès à la salle du conseil ont été actualisés par l'artisan. Des compléments d'informations vont être demandés.
- La mise en place d'un visiophone avec la participation de la CUGR
- Le passage à la fibre de la mairie est finalisé.
- Les travaux de la place Saint Rémi ont commencé. Les dernières plantations seront faites au printemps.
- Une partie du chemin des vignes a été refaite.
- Les poteaux du nouveau cimetière ont été repris. Un nettoyage du mur par l'employé communal sera à prévoir.
- Dans l'ancien cimetière, la reprise des allées a commencé.
- La toiture du cabinet médical a été reprise.
- La réfection du logement au 14 Ter rue du Capitaine Chesnais a été finie.

Actions menées en 2021

- La situation administrative de la maternelle a été régularisée auprès du SDIS.
- Le nettoyage des rues par une entreprise extérieure a été remis en place.
- Des distributeurs de sacs à déjections canines ont été installés.
- La mise en place d'une mutualisation de l'agent communal avec les services avec la CUGR.



Projets pour 2022

- L'installation d'un défibrillateur au foyer rural
- La réfection de la façade de la mairie (constat de fortes dégradations) : un devis est en cours
- L'intervention d'un couvreur sur l'église
- Place A. VISNEUX : installation de butées de parking pour faciliter l'entretien de la place et réfection du muret endommagé
- La réfection du toit du foyer rural : recherche de couvreurs par (Mme RODRIGUES DA CRUZ)
- Le remplacement du matériel informatique de la mairie (étude des devis avec M. MACQUART)
- La mise en place d'un conseil municipal des jeunes pour les impliquer dans la vie de la commune et leur permettre d'exprimer leurs avis sur les investissements les concernant.
- La mise en place d'une séance de gym pour les séniors en partenariat avec le département : programme visant à prévenir les chutes et prolonger l'autonomie.
- Le tri sélectif en ramassage hebdomadaire par le Grand Reims
- Les travaux chemin des Vignes à poursuivre
- L'enregistrement des ERP de la commune auprès du SDIS et de la préfecture. Il faudra prévoir, au budget 2022, les travaux d'un bureau d'étude pour la réalisation des plans des bâtiments. Des courriers vont être adressés aux ERP privées afin que leur situation soit également régularisée.

Événements 2022

- Le recensement de la population du 20 janvier au 19 février
- Les élections présidentielles les 10 et 24 avril
- Les élections législatives les 12 et 19 juin
- Le changement de trésorerie (passage de la trésorerie d'Hermonville au SGC de Fismes au 01/01/2022) et de nomenclature comptable.

Place Saint Rémi

Une délibération modificative de budget doit être prise pour la place Saint Rémi. Des travaux annexes ont dû être réalisés (pose d'un regard, abattage d'arbre, éclairage). Les travaux du nouveau cimetière ayant coûtés moins que prévu au budget, il est proposé au conseil de déplacer 1000€ de cette opération vers celle de la place St Rémi.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Questions diverses

Mme RODRIGUES DA CRUZ évoque le projet de remise en état du lavoir. M. DOLÉ répond qu'une réunion téléphonique est prévue le 10/12 avec une entreprise pour évaluer le projet.

M. WATIER interroge sur le devenir des recettes des bois. Messieurs TRUCHON et DOLÉ expliquent que les recettes issues de la forêt communale doivent impérativement restées sur ce poste, en prévision des futurs travaux et plantations. C'est la seule solution pour parvenir à protéger et entretenir la forêt. De plus, c'est un engagement qui a été pris auprès de PEFC.

M. DOLÉ explique qu'une administrée lui a exposé son projet d'ouverture de micro-crèche. Pour l'aider à accomplir son étude de marché, un questionnaire a été déposé sur panneaupocket.

En l'absence d'autres informations et questions, la séance est levée à 20h25

